

DECISION MUNICIPALE
N° D24-021

1-1

Objet : AVENANT N°1 MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS, D'INTERCONNEXION DE SITES ET ACCES INTERNET POUR LA VILLE DE TOURNEFEUILLE.

- LOT N°1 « SERVICES DE TELEPHONIE ET DE TRANSMISSION DE DONNEES ».

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22-4° et L 2122-23,

VU la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé et notamment en son 4° concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'article R2194-2 du code de la commande publique,

VU le règlement local des marchés publics adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2021,

VU le marché notifié en date du 15 septembre 2021 conclu pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois sur des périodes de douze mois à compter du 1^{er} janvier 2022,

VU la proposition d'avenant n°1 ci annexée,

D É C I D E

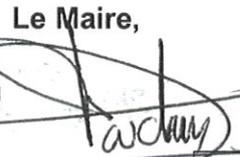
ARTICLE UNIQUE : de signer l'avenant n°1 au marché 21-29 INFO pour le lot n°1 « Services de téléphonie et de transmission de données » avec la société ORANGE SA pour un montant de 10 798.35 euros H.T., afin de modifier les conditions de l'option « Relais SMTP » dans le cadre de l'évolution à compter du 1^{er} janvier 2024, pour tenir compte de l'évolution de l'offre de service de BI Services.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

FAIT A TOURNEFEUILLE,
Le 29 février 2024


Le Maire,

Dominique Fouchier

Accusé de réception en préfecture
70-20240229-DM24-021-AR
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024